

# LA VAGNOLE

Bulletin  
Communal n° 5  
Vausseroux



## Les vœux du Conseil \_\_\_\_\_

1989 : Année du bicentenaire de la Révolution. Bien sûr on en reparlera toute l'année et la Déclaration des Droits de l'homme est un sujet qui peut encore être médité...

Mais 1989 ce sera aussi pour nous l'année du lancement de l'étude pour le barrage de la Grimaudière - Barrage qui va toucher plus ou moins durement un certain nombre d'agriculteurs de Vausseroux. De toutes manières la physionomie de la commune en sera sérieusement modifiée.

Il nous faudra unir nos efforts pour que les aspects positifs du projet l'emportent sur le négatif et que ceux qui auront leurs terres et leurs bâtiments inondés reçoivent des compensations correctes, soient indemnisés de manière satisfaisante.

Bien entendu il nous faudra veiller au respect écologique de l'environnement et tenter d'en obtenir les possibles retombées touristiques, économiques et de développement. Il sera donc indispensable d'être présents, vigilants et solidaires...

Hors cela, nous vous souhaitons à tous, au quotidien, une très bonne année "sans histoires .. C'est bien connu, les peuples heureux n'ont pas d'histoire !

## SOMMAIRE

Page 1 : ETAT CIVIL / SERVICES / IMPOTS

Page 2 : LE MOT DU MAIRE

Page 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8 .  
REALISATIONS 1983 - 1989

Page 9 - 10 LA COMMUNE AU QUOTIDIEN

- . Achat d'une maison
- . Echange de terrain
- . Ramassage des ordures (taxe)

Page 11 : CHRONIQUE LOCALE

Page 12.13.14.15.16

- . La paroisse
- . Le tennis de table
- . Le Club du 3ème âge
- . L'A.P.A.V.
- . L'entente sportive Vausseroux - Vautebis
- . Association des Parents d'élèves
- . Association des Donneurs de sang

\*\*\*\*\*



## SERVICES

MAIRIE : Ouverture les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14 H 15 à 17 H 00.  
TEL : 49.70.21.19.

POSTE : Le fourgon postal est sur la place les Lundi mercredi, vendredi de 9 H à 10 H 15. Heures de levée du courrier 16 H 50 du lundi au vendredi et 12 H 50 le samedi.

CAISSE D'EPARGNE : Le mercredi à 12 H .

CREDIT AGRICOLE : Le fourgon ne passera plus. Mme PAILLE Nicole assurera une sorte de permanence.

ASSISTANTE SOCIALE : On peut joindre Mme POUPOT Assistante Sociale, le matin de 9 H à 10 heures à son bureau à Ménigoute, rue de La Fontaine. TEL : 49.69.00.62.

A Vasles : 2ème et 4ème mardi du mois de 10 H à 12 H . Mairie.

Aux Forges : 1er et 3ème jeudi du mois de 10 H à 12 H . Centre Social Cantonal.

M.S.A. : Permanence à Vasles le 2ème mardi de chaque mois de 9 H 30 à midi à La Mairie.

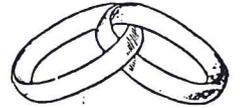
## ETAT-CIVIL



### Naissances:

Céline CELEREAU - Jorick PEREIRA  
Vincent ALBERT

### Mariages



PEREIRA Lionel - CLEMOT Sylvie  
DROUHET Didier - HU Marie-José  
PEROTEAU Pascal - FRADIN Solange  
AUBINEAU René - BONCOUIN Florence

### Décès

ETINEAU Monique épouse PIED

\*\*\*\*\*

## IMPOTS

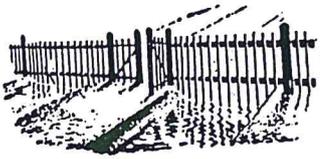


Le taux des taxes communales est inchangé :

- taxe d'habitation	10,42
- Taxe foncière propriété baties	11,20
- Taxe foncière propriété non baties	41,25
- Taxe professionnelle	9,62

Bien entendu la taxe aux ordures s'ajoutera à celles-ci.

A partir de Janvier 1989, toute entreprise s'installant sur la commune bénéficie d'une exonération de 2 ans de taxe professionnelle.



## Le mot du Maire

Ce bulletin n'est pas destiné à lancer une "campagne" en vue des élections municipales, mais nous arrivons au bout de notre mandat. Vous trouverez donc dans ces pages un compte-rendu de ces six années de gestion municipale. Car, il est normal que les contribuables sachent où est allé leur argent et quelles ont été les priorités qui ont guidé nos choix pour engager les dépenses. Il est normal que ceux qui nous ont élus comprennent aussi les orientations, la "politique" au sens large qui a guidé nos actions.

L'équipe municipale qui a travaillé depuis ces 6 ans l'a fait avec sérieux, je dirai avec "application"... Pour ma part j'ai apprécié que toutes les décisions prises l'aient été dans un très bon esprit, pour le "mieux" des habitants de la commune et dans le respect de chacun. Nous avons, je pense, collaboré sans arrière-pensée et je m'en réjouis.

Au terme de cette période, je remercie tout particulièrement mes adjoints:

Daniel CELEREAU pour le travail important (et ingrat !) accompli dans tout ce qui touche à la voirie,

Michel CHARON pour son action en faveur de l'animation, auprès de l'A.P.A.V et au sein du Club de Foot.

Et tous ceux qui ont bien voulu me faire confiance en travaillant au sein du Conseil municipal et du Syndicat pour le regroupement pédagogique. J'espère ne pas y avoir fait "d'abus de pouvoir"...



Je dois ajouter que la présence d'un secrétaire de Mairie chevronné est un atout d'équilibre dans la continuité et je remercie tout particulièrement Mr RIGOUMIER de sa collaboration discrète et éclairée.

Je souhaite que 1989 soit une année paisible, que chacun puisse s'exprimer en toute liberté sans passion. Bonne année à tous.

Jeanne LE SAUX



## REALISATIONS 1983 - 1989

Depuis 1983 un certain nombre d'orientations nouvelles ont modifié la physionomie de la commune et l'utilisation de certains bâtiments communaux.

Tout d'abord : suppression d'un poste d'instituteur et fermeture d'une classe à Vausseroux comme à St Martin par décision de l'Inspection Académique. D'où, en accord avec les parents d'élèves, les instituteurs, Mr l'Inspecteur et les Conseils municipaux des deux communes décision de créer :

### UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

- . 1 classe à Vausseroux (CM1 - CM2)
- . 2 classes à St Martin (1) classe enfantine - 2) CP - CE1 - CE2)

Mise en place d'un syndicat intercommunal pour faciliter la gestion du regroupement et instauration d'un transport scolaire sous forme de navette entre les deux écoles, navette intégrée dans le ramassage scolaire pour le Collège de Ménigoute.

A noter que la création de ce regroupement nous a évité la "classe unique" et nous a permis d'ouvrir une classe enfantine qui reçoit les enfants dès 2 ans 1/2.

Il s'est avéré nécessaire que le syndicat prenne également en charge la gestion financière des deux cantines, les parents d'élèves des deux communes continuant à assurer l'établissement des menus, l'achat des denrées, les factures des repas.

Le prix de 9 Frs par jour demandé par rationnaire a pu être maintenu depuis 6 ans grâce aux subventions versées par les deux communes au syndicat.

Bien entendu, c'est Mr RIGOUMIER, secrétaire de Mairie des deux communes qui assure également le secrétariat du syndicat.

■ CREATION D'UNE ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DE VAUSSEROUX ■

(A.P.A.V.)

Cette association a été créée fin 1983 sous l'impulsion du Conseil municipal. Elle a assuré pendant 5 ans l'animation du 14 Juillet, diverses fêtes et soirées choucroutes, etc... Elle a participé au lancement du Club de Foot et à celui du Ping-pong.

■ UTILISATION DE L'ANCIENNE CLASSE ■

(route de Vasles)

Après fermeture de cette classe nous en avons demandé la désaffectation. Après quoi elle a été attribuée à l'A.P.A.V. pour la pratique de ses activités. Les jeunes ont pu ainsi s'entraîner au Ping-pong et après un certain temps s'inscrire en compétition.

■ CREATION D'UN ATELIER ■

Par la suite un artisan cherchant à s'installer Le Conseil municipal décida d'aménager l'entrée de la cour et de renforcer l'installation électrique de l'ancienne classe pour permettre à Mr PRUVOST d'y faire son atelier de menuiserie. Puis le Conseil autorisa celui-ci à se faire un logement sous le préau et à construire un grand abri pour y mettre son bois de travail.

Depuis ce moment-là les jeunes ont pu disposer de l'ancienne grande cantine (inoccupée) pour s'entraîner au ping-pong et de la salle polyvalente pour les matchs de championnat.

■ RAMASSAGE D'ORDURES MENAGERES ■

Création d'un nouveau service de ramassage d'ordures ménagères dont on lira par ailleurs le fonctionnement.



ECHANGE d'une petite parcelle de terrain dans le milieu du bourg (voir plus loin).

- & -

Suite à l'installation d'un central téléphonique plus performant sur une parcelle prélevée sur un coin du cimetière l'ancien local des PTT désormais libre a été vendu à Mr Raymond ALBERT à la maison duquel il est attenant.

- & -

Vente à Mr Philippe ALBERT d'une portion de chemin communal dont il est le seul utilisateur afin qu'il puisse relier deux de ses champs.

- & -

Un effort d'investissement a été fait pour l'embellissement et le fleurissement du bourg. (achat de bacs à fleurs et plantation d'arbustes).

- & -

CONVENTION a été passée avec le Centre Social des Forges en 1984.

CONVENTION passée avec la Régie du SIEDS en 1988 pour l'entretien de l'éclairage public.



ACHATS

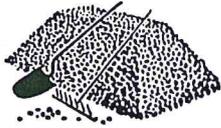
Un photocopieur - un lecteur de micro-fiches - un aspirateur - une armoire pour les archives - un poêle électrique pour la mairie - un poêle à mazout pour l'école - une tondeuse à gazon - une perceuse électrique - un pulvérisateur - échange de tracteur - bacs à fleurs - faucheuse.

Avec St Martin :

- 1 micro-ordinateur pour l'école,
- 1 poêle à mazout d'occasion,
- 1 cuve à gaz.

- & -

PROJET d'achat d'une maison dans le bourg (voir plus loin).



TRAVAUX DE VOIRIE



Environ 130.000 Frs par an ont été consacrés à l'investissement et à l'entretien de la voirie communale.

Curage de Fossés : Rivalière, Limonière, route de la Bernardière, Guillotière, Bouchetout, Constantinière (à l'entrée de la route, côté route de Vasles) la Barbotière, un peu sur Ste Marie, vers la Servelière, le Plessis, la route de la Brunetière, l'Epagnault.

- Route de la Brunetière le pont a été réparé (pour moitié avec Vautèbis).
- La route du Coteau à la Fonzille a été reprofilée (pour moitié avec Vasles).
- Travaux d'assainissement à la Fonzille.
- Réfection de la route reliant le bas des Ets Fleury à la route de St Martin.
- Busage prolongeant les égouts devant les maisons neuves Caillon et Péreira.
- Elagage un peu partout dans la commune par l'entreprise Simon-Bouhet.
- Enrobé et Emulsion chaque année, partout où le besoin s'en est fait sentir.

Bien sûr il reste encore bien du travail à faire dans le domaine "voirie". Il nous a semblé difficile d'y investir davantage mais il est évident que l'entretien des routes et chemins ne supporte pas de négligence et demande au contraire une sévère surveillance...



■ BATIMENTS COMMUNAUX - ENTRETIEN ET INVESTISSEMENTS ■

MAISON DU PRESBYTERE : Peintures extérieures, soubassement en bois de plusieurs pièces pour chasser l'humidité des murs. Remplacement du plancher de la salle de réunion par une chape en ciment et revêtement plastique - peinture et tapisserie de la dite salle.

MAISON SIMONNEAU : Réfection de toute l'installation électrique. Installation du chauffage central. Isolation : laine de verre sous toiture, doubles cloisons. Installation d'une salle de bain : chauffe-eau, baignoire, bidet, lavabo. Peintures intérieures et tapisseries. Peintures extérieures.

MAISON Mme PIN : Réfection de l'installation électrique. Installation d'une salle de bain : chauffe-eau électrique, douche, lavabo, plus évier double bac dans la cuisine. Isolation : laine de verre dans le grenier, doubles cloisons isolées sur tous les murs donnant sur l'extérieur. Projection de polyuréthane sur le plafond de la cave. Peintures de la cuisine, réfection complète d'une chambre et tapisseries sur toutes les cloisons isolées. Volets pour la porte de la cuisine donnant sur le jardin.

A noter qu'il avait été projeté sur 1988 les peintures extérieures et le crépissage de cette maison. Ces travaux n'ont pu être réalisés (faute de temps) par Mr ROLAND PARENT mais le seront dès le printemps 89.

MAISON Melle GAUTHIER : Réfection de la toiture et du lattage. Volets pour la porte d'entrée.

MAISON BROUARD : Isolation : laine de verre sur plancher du grenier recouverte d'une grande plaque d'aggloméré permettant l'accès au grenier. Isolation de la cave et des ouvertures par projection de polyuréthane. Peintures extérieures. Fournitures pour réparation de l'entrée (réparation effectuée par le locataire).

ECOLE : Peintures extérieures. Tissu pour rideaux. Aménagement de WC intérieurs et de lavabos. Installation de grillage destiné à éviter le passage de ballons...

EGLISE : Révision et réparation de l'installation électrique. Installation d'une série de prises de courant pour le branchement de spots. Restauration de la façade.

SALLE DES FETES : Peintures intérieures. Revêtement mural. Balustrades en bordure d'escalier pour la sécurité.

ATELIER DE MENUISERIE : Dans l'ancienne classe. Renforcement de l'électricité. Aménagement de l'entrée de la cour. Electrification et branchement de l'eau dans la partie préau. Peinture et portails de la cure, de chez Mme PIN et des cimetières, de l'entourage du monument aux morts et du calvaire.

TERRAIN DE FOOT : Location d'un terrain face à l'Archerie. Aménagement de vestiaires. Douches - Buvette et main courante.

ATELIER COMMUNAL : électrification

CABINE TELEPHONIQUE : électrification



Publication annuelle d'un bulletin communal dont nous espérons qu'il vous satisfait...

SUBVENTIONS : du Conseil Général et subventions d'Etat en 6 ans obtenues à partir des travaux d'isolation et de mise aux normes des bâtiments communaux :  
123.000 Frs.

ACHAT D'UNE MAISON DANS LE BOURG



La Mairie est très fréquemment sollicitée par des demandeurs de locations. Le problème n'est pas particulier à notre commune. Les communes environnantes sont confrontées au même phénomène : des maisons à vendre mais pas de logements à louer. Devant les demandes réitérées de familles travaillant sur la commune et face à la mise en vente depuis plus d'un an d'une maison, petite sans doute mais en bon état, et qui ne trouvait pas d'acquéreur (à l'unanimité des 10 présents moins une abstention) le Conseil municipal a, au cours de deux réunions (8 juillet et 26 octobre) débattu du problème et décidé d'acheter cette maison appartenant à Mr et Mme BRAUN.

Elle est située entre la maison de Mr RIVAULT et celle de Mr CHAPOTET, en plein centre-bourg et ne nécessitera aucune réparation immédiate. Dès qu'elle sera libérée, elle pourra donc être louée (1000 Frs par mois) à Monsieur et Madame Loïc PEREIRA.

L'acquisition de cette maison, après estimation faite par les Domaines s'élèvera à 135 000 FRs, plus les frais. Un emprunt (sur 10 ans) de 150 000 Frs, est souscrit pour le début 1989, dont le remboursement ne commencera qu'en 1990. A ce moment deux autres emprunts étant échus, la dette de la commune n'en sera que très peu modifiée.

ECHANGE DE TERRAINS

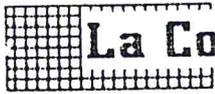


Mr et Mme LE SAUX désirant construire des garages dans le haut de leur jardin, un échange d'une petite parcelle a été fait entre la commune et les propriétaires dudit jardin.

En effet, pour l'esthétique du centre-bourg et pour l'intérêt du voisinage immédiat, il a été jugé souhaitable que les garages soient reculés au maximum et placés dans l'alignement du garage de Mme BAUBEAU déjà existant. Pour ce faire il y avait "empiètement" de 72 m<sup>2</sup> sur le jardin de Melle GAUTHIER, propriété de la commune.

Mr et Mme LE SAUX ont donc accordé en échange de cette petite surface une bande de terrain de surface équivalente qui permet à la commune d'avoir un accès direct sur la voie longeant les maisons du quartier.

Le 24 septembre 1987, le Conseil municipal a décidé de cet échange à l'unanimité sous la présidence du 1er adjoint Mr CELEREAU, Mme LE SAUX directement concernée, s'étant retirée de la discussion.



## La Commune au quotidien

Vous avez pu, depuis un an juger du fonctionnement d'un nouveau système de ramassage des ordures depuis l'entrée de la commune de Vausseroux dans le Syndicat intercommunal de Thénézay.

Dans le bulletin de l'an dernier vous aviez été avertis de ce changement qui répond aux demandes sans cesse renouvelées de la Préfecture auprès des mairies du département pour la mise en place de "décharges contrôlées".

Notre participation à ce syndicat s'est élevée pour 1988 à 23.062 Frs ce qui est une charge très raisonnable comparée à certaines autres propositions.

Malgré tout pour faire face aux charges nouvelles créées par ce service le Conseil municipal a pris la décision d'instituer comme cela se pratique dans de nombreuses communes une "taxe aux ordures ménagères". Cette taxe, indexée sur la taxe d'habitation entrera en vigueur en 1989. Calculée par les services fiscaux pour chaque contribuable, elle sera mise "à part" sur la feuille d'impôts. Les personnes exonérées de la taxe d'habitation devront cependant payer cette taxe aux ordures qui restera, de toutes manières une participation modeste.

Nous espérons que ce service de ramassage plus conforme aux règles d'hygiène en vigueur vous satisfait et que vous comprendrez la nécessité d'un effort collectif pour son maintien.

### NOUVEAU PLANNING

Le ramassage hebdomadaire continuera le mardi après-midi. Les collectes des verres auront lieu les 7 et 8 mars - et les 11 et 12 Septembre.

Les objets encombrants seront collectés le 11 Octobre.



## CHRONIQUE LOCALE



Mme PIN, employée communale depuis 30 ans et cantinière depuis 12 a cessé le travail le 1er Novembre. Tous nos voeux l'accompagnent pour une longue et paisible retraite. Mme Dominique OULEDI qui assurait déjà le gardiennage des enfants est maintenant cantinière. Quant à Mme Micheline BRUNET elle est nommée à l'entretien des batiments communaux.

Le "Père Noël" ayant fait don à la commune d'un magnifique sapin, les "frères CHARON" se sont chargés de l'acrobatie pour en assurer la décoration. Merci !



Des hauts et des bas dans le développement local : la boucherie a fermé son rideau ; les Ets FLEURY ont agrandi leur entreprise, embauché, construit... L'entreprise PEREIRA s'est installée et "tuyaute" discrètement mais efficacement... Deux maisons se sont construites, cette année, deux autres sont en projet. Dans le domaine de l'agriculture les terres abandonnées par ceux qui partent à la retraite sont reprises par des jeunes qui s'agrandissent.



Au concours des maisons fleuries, Mr et Mme FRADIN de Londgruère ont eu le 6ème prix départemental . BRAVO !



Quant à Mr et Mme GOURBAULT, de la Vézinière, le Jury a fortement admiré leur magnifique jardin. Malheureusement ils n'étaient pas inscrits dans la bonne catégorie. Leur jardin n'est pas "visible de la rue" ! Ils devront s'inscrire dans la catégorie "fermes fleuries".



N'hésitez pas à vous inscrire nombreux pour concourir en 1989



LA PAROISSE



Nos différentes activités :

Notre dîner annuel a eu lieu le samedi 19 Novembre. Plus de 100 personnes avaient répondu à l'invitation. C'est une façon très amicale de se retrouver et j'espère qu'elle se continuera. Rendez-vous donc en Novembre 89 à VAUSSEROUX.

Nos liens missionnaires :

Le 9 octobre dernier, nous avons eu la visite de Soeur Dominique, religieuse missionnaire au Sénégal. Cette visite très attendue, a permis de resserrer les liens... et notre collecte de NOEL, (un peu plus de 700 Francs) permettra à Soeur Dominique d'améliorer la vie des étudiants Sénégalais.

Dans ce même cadre missionnaire nous aurons, au cours du premier trimestre une soirée audio-visuel sur le Sénégal avec le Père Valette de St Maixent.

Catéchèse : Les réunions ont lieu le mercredi matin comme l'an passé.

Le jour de Pâques : 26 mars, les enfants de 2ème année feront leur première Communion.

Le dimanche 11 Juin : les enfants de 4ème année feront leur Profession de FOI à Reffannes..

La chorale :

La chorale renouvelle peu à peu son répertoire.  
Les répétitions ont lieu le Lundi à 14H30 au Presbytère.



Aumonerie du Collège de Ménigoute :

Tous les élèves du Collège de la 6ème à la 3ème ont la possibilité de poursuivre leur enseignement religieux s'ils le désirent. Les réunions ont lieu pendant les heures scolaires. Il leur suffit donc de se faire inscrire à l'Aumonerie. Pour ceux qui désireraient recevoir le sacrement de confirmation (jeunes de 4ème, 3ème et au-delà), des journées de préparation auront lieu au cours des vacances de l'année. Qu'ils me le fassent savoir.

Je ne puis terminer sans vous dire à tous : BONNE ANNEE 89, BONNE SANTE. De tout coeur je souhaite que nous puissions vivre 1989 dans une fraternité totale.

ALICE.



# La Vie Associative

## LE TENNIS DE TABLE

Une saison 1987 -1988 bien remplie, a vu la montée de l'équipe 1ère en 1ère division départementale et le maintien de l'équipe 2 en division 3.

### REVENONS EN ARRIERE SUR CETTE MONTEE

Comme par habitude le championnat débuta très mal ; l'équipe 1 enregistre 3 défaites de suite, puis relève la tête. Il était temps car nous fermions la marche. Par la suite ce fut l'euphorie, 11 matchs sans défaite, ce qui plaça l'équipe seconde de sa poule pour une montée en 1ère division sans barrage. Donc Vausseroux dans la cour des grands.

Le plus dur resta à faire, se maintenir en 1ère division. Après avoir recruté deux joueurs : Pascal DAVAIL de Clavé classé 60 et Thierry PAITREULT de Parthenay classé 55 qui signa pour le 3ème match.

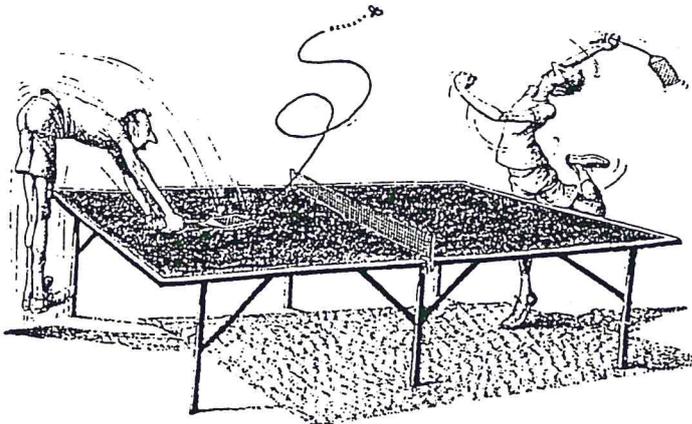
Le début de l'année fut presque similaire à l'an passé 2 défaites, 4 victoires et 1 nul sauf erreur de ma part le maintien est assuré. Mais les joueurs en veulent plus, ils visent la 2ème place du championnat puisque nous avons battu sévèrement le 2ème (Périgné) 14-6 et nous place à 1 point de Périgné et 4 points de l'A.S. Niort.

Après la 1ère division : la Régionale. Cette année une équipe fut supprimée la Division 4 ce qui laisse un effectif de licenciés suffisant pour former des équipes complètes.

Actuellement l'équipe 2 évolue en 3ème division. Emmenée par Laurent BERTHIER se trouve 6ème de sa poule. Par suite de la suppression de la Division 4 l'effectif et le niveau s'en trouve relevé. Leur objectif est de terminer dans les 5 premiers de leur poule.

Je souhaite bon vent aux pongistes et tous mes voeux.

JOEL



### LE CLUB DU 3ème AGE DE VAUSSEROUX

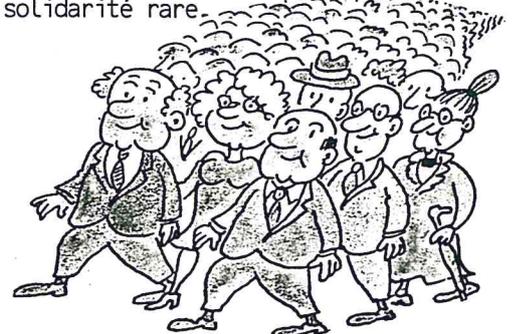
En ce début d'année, tous les membres du Club du 3ème âge de Vausseroux offrent aux plus jeunes c'est à dire à tous les autres habitants de la communes, leurs voeux les meilleurs.

A ceux qui ne peuvent plus venir le jeudi, nous souhaitons une meilleure santé. Et pourtant, les aînés ruraux de Vausseroux se portent bien : ils fêteront cette année, les 92 ans de leur doyenne, Marie AUDRIT toujours vive et enjouée (elle a chanté au dernier repas de Noël !). Il n'y a pas que Marie qui dévore avec facilité les années ; il y a 20 adhérents de 80 à 90 ans, 12 de 75 à 80 ans. Ce sont eux les plus fidèles à nos jeudis, les plus gais ; Ah ! bien sûr, ils jouent aux cartes mais ils ont bien mérité de jouer à ce qui leur plait, leur vie ne fut pas facile et à 10 ans ils travaillaient déjà.

Les autres, les jeunes ce sont les moins de 75 ans, de 70 ans les plus de 60 ans.

A la très proche Assemblée Générale, ce serait bien si des "jeunes" reprenaient ce que les "vieux" ont commencé, s'ils essayaient d'insuffler une force nouvelle à ces réunions de retraités.

La route s'allonge, pour nous tous, et on aimerait bien s'asseoir un peu, souhaiter à ceux qui viendraient se joindre à nous, vingt ans ou plus, comme Marie, Joseph, Olivier, Fernande, Simone, Léopold ou Valentin de semaines où le Jeudi apporte quelques heures d'une ambiance chaude, d'une amitié et d'une solidarité rare.



## L'A.P.A.V.



Une année se termine, une nouvelle commence... Le temps passe...

En 1988, L'A.P.A.V. a pu organiser deux manifestations la soirée LOTO en fin de mois de janvier a connu une fréquentation moindre que les années passées.

La soirée CHOUCROUTE à St Martin du Fouilloux a connu le même succès tant sur le nombre de participants que sur l'ambiance que l'année dernière.

L'activité Ping-pong connaît toujours le succès et nous ne pouvons qu'encourager les pongistes.

Pour l'année 1989, L'A.P.A.V. vous donne rendez-vous au 2 dates suivantes :

- 28.01 : soirée loto
- 15.04 : soirée choucroute

L'A.P.A.V. souhaite à tous une excellente année 1989 et espère vous retrouver pour que nous puissions ensemble passer de bonnes soirées.

A TOUS BONNE ANNEE



## ENTENTE SPORTIVE VAUSSEROUX - VAUTEBIS

Que dire de la saison 87-88 ? qu'elle a ressemblé beaucoup à celle de l'année précédente, les deux équipes terminent en milieu de tableau de chacune de leur poule.

L'année 88-89 commence avec à peu près les mêmes licenciés, 32 pour les deux équipes. A la trêve pour les fêtes, la position des deux équipes est moyenne, nous avons beaucoup de blessés, et aussi des absents, il faut espérer que 89 nous apportera plus de motivation pour tout le monde, joueurs, dirigeants et supporters.

Trois fêtes furent organisées au cours de l'année par l'E.S.V.V. le couscous au mois de Février à la salle de St Martin.

Le méchoui fin juin, bien réussi, comme les années passées, Merci aux cuisiniers, serveurs, serveuses, aux Ets Fleury qui nous ont accueilli sous leur hangar, merci à tous ceux qui sont venus pour déguster les moutons.

.../...

Je pense que tout le monde a été satisfait. Puis le tournoi de foot fin Aout.

Pour cette année les trois fêtes sont reconduites.

Couscous le samedi 18 Février

Le méchoui le samedi 24 Juin et le tournoi de foot le dimanche 27 Aout.

Au début de cette nouvelle année au nom de l'Entente Sportive Vausseroux-Vautebis, j'offre tous mes vœux aux habitants de ces deux communes, en un mot, à tous ceux qui nous soutiennent.

BONNE ANNEE A TOUS



M. AUBINEAU

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Vausseroux-St Martin remercie les communes, des travaux entrepris pour la rénovation de l'école de St Martin, lourd investissement qui témoigne de la volonté du bien être et de la priorité accordée à l'éducation de nos enfants.

Nous pouvons raisonnablement affirmer que le regroupement pédagogique, ses structures et son équipe d'enseignants sont dignes d'une école moderne.

Les écoles ont par ailleurs bénéficié d'aides financières pour la mise en place d'activités culturelles et sportives de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre des contrats bleus puis d'aménagement du rythme de vie de l'enfant.

Bien peu de communes rurales ont ce privilège ! mais ceci récompense les efforts cohérents des municipalités de Vausseroux et St Martin, des enseignants et de l'association des parents d'élèves.

Tous ces efforts bien sur vont prendre leur juste valeur en débouchant sur une journée "PORTE OUVERTE" destinée aux personnes intéressées et cette réalisation peut apporter aux élus locaux une réponse aux problèmes aigus de scolarité dans nos communes rurales.

.../...

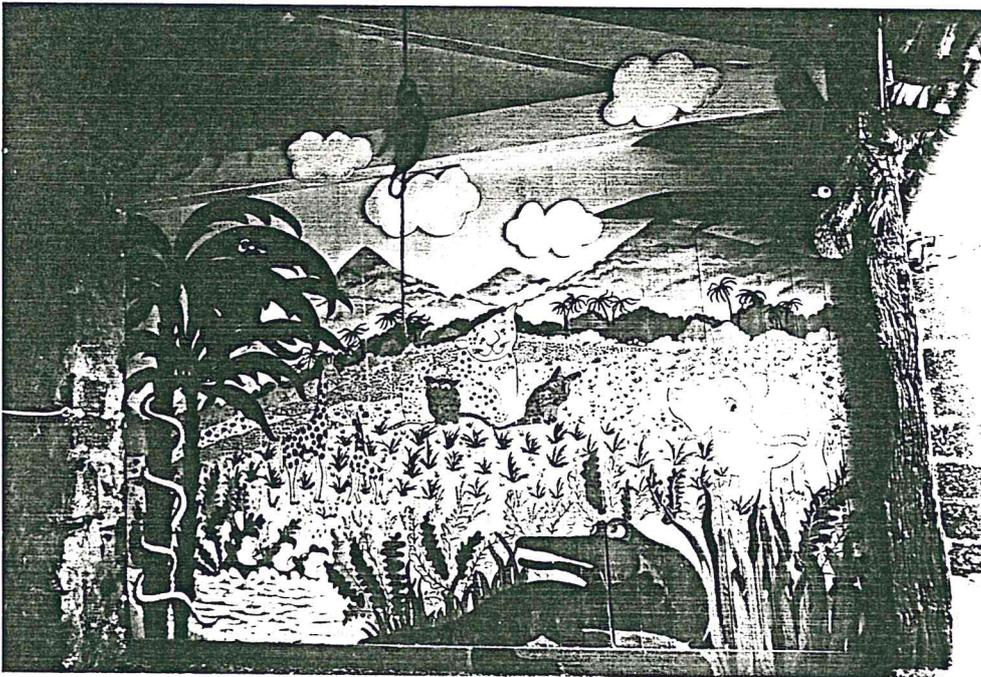
.../...

Les instituteurs et les parents d'élèves seront ravis de servir d'hôtes aux visiteurs.

Vous pouvez tous marquer votre solidarité aux initiatives visant à consolider les moyens de nos écoles en participant nombreux le Samedi 25 Février à un concours de manille à St Martin (Salle polyvalente 21 H 00) et le Samedi 17 Juin à la fête des écoles au spectacle des enfants et au repas de fin d'année. Nous vous remercions vivement par avance de votre participation.

Marie-Christine BROUARD

Secrétaire de l'Association des Parents d'Elèves.



Du mois de Mai 88 jusqu'en Juin, les élèves de la classe de Vausseroux ont travaillé à la réalisation de cette fresque murale sous le préau de l'école. Ce projet de décoration était situé dans le cadre des 'contrats bleus'.

#### RENOVATION DE L'ECOLE DE ST MARTIN DU FOUILLOUX

Dès le 27 Juin, d'importants travaux de rénovation ont débuté à l'école de St Martin. Ces travaux portaient essentiellement sur :

- . Isolation (murs, plafond) - Chauffage
- . Aménagement des locaux (100 m2) :
  - . création d'une salle de psychomotricité et création d'une bibliothèque Centre Documentation.

Les modifications concernant l'accueil des petits ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

a) dans une nouvelle pièce aménagée, une jolie mezzanine et un confort renouvelé pour les moments de repos permettent d'offrir des structures d'accueil tout à fait remarquables pour cette catégorie d'âge.

b) La vaste salle de psychomotricité permet de mieux répondre aux objectifs de la motricité :

- . Favoriser le développement physique et psychologique de l'enfant.
- . Permettre aux conduites motrices de s'affiner (et de se diversifier).

.../...

. Favoriser l'épanouissement de la personnalité, confiance de l'enfant dans ses possibilités corporelles, utiliser son corps comme moyen d'expression (créativité ou imitation).

Ces différentes situations d'apprentissage seront enrichies dans divers domaines quand la salle sera dotée de matériel pédagogique.

Un projet visant la création d'une bibliothèque Centre Documentation a été élaboré et a reçu un avis favorable pour sa mise en place.

Ce projet conçu par les instituteurs avait pour objet de répondre aux besoins suivants :

- . Inventorier et utiliser au mieux les ressources de l'école,
- . Etablir un schéma de classement et une unité de travail pour les enfants.
- . Apporter un éventail concernant la nature des documents,
- . Aider le lecteur et lui faire vivre des situations nouvelles et diversifiées avec l'écrit.

Tous ces éléments, et bien d'autres encore, contribuent à valoriser l'acte de lire, et ainsi à lutter contre l'échec scolaire.

De nombreux parents d'élèves ont participé à l'aménagement matériel de cette bibliothèque et au classement précis de centaines d'ouvrages qui pourront ainsi être rangés sur des étagères achetées à cet effet.

Pour des raisons de confort et de solubrité de l'ancienne cantine, les repas de midi ont du être pris à la salle polyvalente.

GILBERT MORIN

#### LES DONNEURS DE SANG

L'association des "Donneurs de sang" de Vausseroux - St Martin s'inquiète de la diminution des participants à ses collectes de sang et fait appel aux jeunes pour qu'ils s'engagent dans cette action prioritaire. Le sang c'est la vie....



Une maison neuve...  
Une en construction  
et deux autres en projet...  
On s'en réjouit !



